



le 14 /06 / 2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU CLUB DE TAROT « Prenez Garde au Chien ».
Compte Rendu

L'Assemblée Générale Ordinaire du club de Tarot de Chelles « Prenez Garde Au Chien », s'est tenue le vendredi 13 juin 2025 dans la salle du club Fontaine, avenue Liaubon à Chelles.

Membres du bureau présents :

<i>M. Daniel ARNOULD</i>	<i>- Président</i>
<i>Mme Liliane JARVIS</i>	<i>- Trésorière</i>
<i>M. Thomas GRATECAP</i>	<i>- Secrétaire adjoint</i>
<i>M. Philippe LAIGLEHOUX</i>	<i>- Chargé de la gestion et de la logistique</i>
<i>M. Patrick ZEJGMAN</i>	<i>- Chargé de la communication et de la formation</i>
<i>M. Jean-Philippe MEILLON</i>	<i>- Chargé de la communication</i>

Membres du bureau absents et excusés :

<i>M. Lucien CHARTIER</i>	<i>- Vice-président</i>
<i>M. Philippe SHIGO</i>	<i>- Secrétaire</i>
<i>Mme Blandine LAVIALLE</i>	<i>- Trésorière adjointe</i>

Ordre du jour

- Rapport d'activité et moral*
- Rapport financier*
- Questions diverses*
- Election des membres du nouveau Conseil d'Administration*

Membres présents ou représentés (selon liste d'émargement) :

*- 19 présents et 14 procurations,
soit un total de 33 sur 46 membres (4 adhérents et 42 licenciés) faisant partie de l'association
« Prenez Garde au Chien » pour l'année 2024-2025. Trois licences n'ont toujours pas été payées à
ce jour.*



En conséquence, le quorum étant atteint, la réunion peut débiter aux alentours de 19 h 15.

Le président de l'Association, Daniel Arnould, prend la parole et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Le président de séance sera M. Daniel ARNOULD et le secrétaire M. Thomas GRATECAP.

La séance est ouverte et se déroule de la manière suivante :

1°) Rapport d'activité et moral

Le Président regrette à nouveau le faible nombre de licenciés au club ce qui n'est pas sans incidence au niveau des qualifications pour les championnats.

Au niveau de ces qualifications et des championnats qui se déroulent durant l'année sur 25 samedis, il est souvent difficile d'avoir suffisamment de compétiteurs souhaitant y participer ... mais certains autres joueurs acceptent parfois d'y aller « pour faire le nombre » afin que les qualifications puissent se tenir, ce qui est très louable.

A l'occasion du Forum des Associations, en septembre dernier, 11 contacts ont été établis. Cependant, le président regrette que très peu de joueurs se soient sentis concernés par cet événement. A ce sujet, le président remercie la ville de Chelles pour la mise à disposition gratuite des locaux et du matériel.

Outre le recrutement de nouveaux joueurs(es), l'idée était aussi de créer une école de formation au tarot pour les jeunes le mercredi après-midi, projet abandonné par la suite faute de candidats (2 candidatures abandonnées).

Quelques joueuses se sont montrées intéressées pour venir jouer au club le mercredi après-midi et des séances se sont déjà tenues (jeu et formation au fil de l'eau), mais le nombre limité de candidates ne permet actuellement de ne « nourrir » qu'une seule table, entre trois à six joueurs.

Le Club sera présent au Forum des Associations qui se déroulera le samedi 6 septembre 2025 au centre culturel de 10h à 18h ; appel à volontaires.

Le Club est ouvert le mercredi après-midi et le soir ainsi que le vendredi soir. Suite à un décès et un abandon, la jouerie du mercredi après-midi s'est terminée le 21 mai pour une reprise en septembre.

Le président remercie plusieurs joueurs de Conches qui ont fait une description élogieuse du Club de Chelles à leurs coéquipiers de Conches, ce qui a entraîné une participation de plusieurs d'entre eux. La fréquentation du mercredi soir s'est accrue afin d'arriver entre trois et quatre tables. Il a même été décidé de créer un challenge de début février à fin mai spécialement pour le mercredi soir. Le vendredi soir, en fin de saison, la fréquentation est remontée à quatre tables

Le Club (Patrick) organise des séances de formation tous les vendredis soir de 19h30 à 20h30 (sauf veilles de qualificatifs ou championnats de France) avant la jouerie. Les élèves ont un niveau hétérogène avec pour objectif commun de progresser. L'enjeu est d'exposer les logiques basiques (voire d'un niveau supérieur) de joueries. Il est compliqué d'expliquer à un groupe qui n'a pas la même



logique des « règles » de jouerie parfois difficiles à comprendre, mais quand c'est compris, les élèves voient une évolution de leur jouerie. Un effort est demandé aux « élèves » de respecter à minima les règles de base - ne pas revenir dans la couleur du preneur, en pas ouvrir la 4ème couleur, ranger correctement ses cartes, moyen mnémotechnique afin de se rappeler de la longue et de la coupe du preneur... Un bilan très positif en ressort, que ce soit du côté des élèves ou de Patrick. Aussi, les cours seront maintenus la saison prochaine. Daniel Arnould a proposé la possibilité aux joueurs ne désirant pas participer au tournoi du soir de venir à la formation de 19h30, moyennant la somme modique de 1€, pour soutien au club.

Certains joueurs externes ne souhaitent plus intégrer Chelles, le Club de Chelles pouvant être considéré comme un club de « compétiteurs » avec un niveau élevé et avec certain joueur faisant des réflexions désagréables. Les personnes veulent venir jouer pour le plaisir et ne veulent pas des réflexions à chaque carte jouée. Cette attitude en bloque certain et peut même diminuer la fréquentation du Club.

Le Club a organisé 7 Chellois (2 dimanches et 5 samedis) avec en moyenne 32 participants pour un maximum de 44 participants au quatrième Chellois.

Les joueurs du Club ont participé à 14 qualificatifs, quatre organisés par Trilport, quatre par le Club de Chelles et le reste par la Grande Paroisse. Le Club a été représenté dans tous les championnats.

Le Club a organisé le tournoi du comité, entre Noël et le nouvel an et souhaite continuer à organiser cet événement.

Quelques restrictions nous sont imposées quant à la disponibilité de la salle :

-La salle est occupée en journée pendant les vacances scolaires pour des formations BAFA, rendant impossible de jouer en journée dans les petites salles. Cet été du 5 au 15 juillet et du 25 au 30 août des sessions de formations BAFA sont organisées.

-La mairie nous a demandé par deux fois de laisser libre les salles pour d'autres activités, nous obligeant à délocaliser, au dernier moment, un qualificatif à la salle du Dr Roux

-un samedi sur deux, la salle est réservée pour le Rotary club jusqu'à 13h

Des retours ont été faits à la mairie suite à des chaises et des tables cassées.

M. Jean-Philippe MEILLON qui avait pris le rôle de 'chargé de la communication', s'est plaint d'avoir été mal reçu à plusieurs reprises par certains adhérents du Club, quand il les a sollicités pour participer à des compétitions. Il est rappelé que nous sommes tous bénévoles et qu'un effort est demandé à chacun pour que le club puisse perdurer. Dans un premier temps, Jean-Philippe Meillon a évoqué le souhait de démissionner, puis s'est ravisé à la demande de Daniel. Il en ressort que des comportements inacceptables se passent au sein du Club qui pourraient, le cas échéant, donner suite à des sanctions.

A ce jour, le Club n'a pas prévu de tournois cet été. La Grande Paroisse, quant à elle, organise un six heures de tarot le samedi 19 juillet.



L'objectif du comité est de rester autonome et, si possible pour la saison 2025/2026, de retrouver les 100 licenciés d'avant Covid, permettant ainsi d'avoir le nombre minimum de joueurs pour les qualificatifs et ainsi gagner plus de PP pour les qualifiés.

2°) Rapport financier.

Le président précise que le montant de l'adhésion au club pour 2024-2025 a été ramené à 25 € contre 30 € l'année précédente et que la participation du club d'un montant de 10 € est maintenue pour tous les participants à une qualification pour un tournoi duplicate. En revanche, le montant de la participation du club est descendu à 5 € pour les qualifications aux tournois libres. Toutefois, rappelons qu'un minimum de 20 participations aux différents tournois (du 1er septembre 2024 au 31/05/25) était nécessaire pour obtenir une indemnité de déplacement en cas de qualification aux championnats. Les indemnités de déplacement ont été distribuées au fur et à mesure dès que les adhérents ont atteint les vingt participations aux différents tournois.

Le président passe la parole à Liliane Jarvis pour la présentation des comptes et résultats de l'exercice écoulé.

L'exercice 2024-2025 s'achève sur un résultat négatif de 347,03€, toutefois moins élevé que celui de l'année précédente.

Christophe Ortiger a procédé (comme les années précédentes) aux vérifications par pointage du solde bancaire le 9 juin et par sondage sur les pièces et écritures comptables de l'exercice clos au 31 mai 2025.

Au travers d'un compte-rendu remis au président et lu en séance, il approuve le bilan financier présenté, et remercie la trésorière pour la qualité du travail effectué. Il propose à l'Assemblée Générale de valider les comptes et de donner quitus à la trésorière.

Quitus est ensuite unanimement donné par l'Assemblée à la trésorière pour la gestion financière de la période écoulée et des remerciements sont adressés à Christophe pour avoir très rapidement procédé à ce contrôle afin de tenir le calendrier de l'AG.

3°) Questions diverses posées au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire:

- Ou'en est-il de la formation évoquée pour que notre club puisse bénéficier d'un arbitre supplémentaire ?

Cette formation à l'arbitrage se tient en une journée et 6 candidats étaient intéressés (3 à Chelles et 3 à La Grande Paroisse). Le sujet est à revoir ainsi que le calendrier, directement fonction des disponibilités de l'arbitre formateur. Deux options possibles soit par M. Ravi soit par M. Mercier, une préférence est retenue pour que la formation soit réalisée par M. Mercier. Les Présidents de Chelles et de la Grande Paroisse organiseront cette formation.



4°) Election des membres du nouveau conseil d'administration :

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du nouveau conseil d'administration.

Membres en fin de mandat : *Mme Blandine LAVIALLE*

M. Thomas GRATECAP

M. Patrick ZEJGMAN

Candidats :

Mme Blandine LAVIALLE

M. Thomas GRATECAP

M. Patrick ZEJGMAN

qui se représentent et sont tous trois réélus à l'unanimité.

o

Le bureau est constitué de 9 membres.

<i>Mme Blandine LAVIALLE</i>	<i>est élue pour 3 ans</i>
<i>M. Thomas GRATECAP</i>	<i>est élu pour 3 ans</i>
<i>M. Patrick ZEJGMAN</i>	<i>est élu pour 3 ans</i>
<i>Mme Liliane JARVIS</i>	<i>reste élue pour 2 ans (juin 2027)</i>
<i>M. Lucien CHARTIER</i>	<i>reste élu pour 2 ans</i>
<i>M. Jean-Philippe MEILLON</i>	<i>reste élu pour 2 ans</i>
<i>M. Daniel ARNOULD</i>	<i>reste élu pour 1 an (juin 2026)</i>
<i>M. Philippe LAIGLEHOUX</i>	<i>reste élu pour 1 an</i>
<i>M. Philippe SHIGO</i>	<i>reste élu pour 1 an</i>

Le président demande à ce que d'autres adhérents pensent à se présenter pour renouveler les bureaux du Club et du Comité, il serait dommage de ne pas le prévoir et d'être contraint de le faire dans la précipitation si des membres des bureaux étaient dans l'obligation de quitter leur poste précipitamment.

M. Jacky Verneyre est félicité et gratifié d'un cadeau pour son nombre de participations aux soirées du mercredi et vendredi ainsi que les Chellois, 79 participations sur les 80 évènements.

M. Patrick ZEJGMAN est félicité et gratifié d'un cadeau pour l'organisation de ses cours de tarot du vendredi soir.

Mme Yvette CHANTELOUBE est félicitée et gratifiée d'un cadeau pour la gestion du bar et des repas lors des évènements organisés par le Club.

Les enveloppes des récompenses du challenge du mercredi sont distribuées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h50 heures, suivie par le pot de l'amitié et le nouveau bureau va se réunir pour décider de l'attribution des rôles de chacun au sein du nouveau conseil d'administration.

Le secrétaire de séance
Thomas GRATECAP

Le Président
Daniel ARNOULD